

CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL du 12 au 26 décembre

Ville de
Pagny
sur
Moselle



RÈGLEMENT



1 Objet du concours

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Pagny-sur-Moselle vous invite à participer à son concours de décorations et d'illuminations de Noël. Faites scintiller votre créativité, illuminez votre habitation et transformez-la en un véritable écrin de magie et de féerie. Laissez la magie de Noël émerveiller petits et grands !

2 Inscription

Gratuite et obligatoire.
Bulletin à compléter et à retourner à la Mairie
du 9 novembre au 11 décembre.

3 Conditions de participation

Ouvert à toutes les personnes majeures, résidant sur la commune, propriétaires ou locataires, en maison ou appartement. Les décorations doivent être visibles depuis la voie publique.

4 Conditions de participation

2 catégories :
• habitations décorées SANS illuminations
• habitations décorées AVEC illuminations

5 Récompenses

Les 5 meilleurs de chaque catégorie
1^{er} prix : bon d'achat de 100€
2^e prix : bon d'achat de 75€
3^e prix : bon d'achat de 50€
4^e prix : bon d'achat de 25€
5^e prix : bon d'achat de 25€
Pour les suivants : 1 lot de participation

6 Critères de notation

- Effet d'ensemble et d'harmonie : /10
- Créativité et originalité : /10
- Démarche écoresponsable : /5
- Coup de coeur du jury : /5

7 Jury

Composé de 6 personnes, 3 élus et 3 Pagnotins, il passera entre le 12 et le 26 décembre.

Rétrouvez l'intégralité
du règlement et
le bulletin d'inscription
sur notre site internet



BULLETIN D'INSCRIPTION



**À remplir et déposer à la Mairie ou à accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr
au plus tard le vendredi 11 décembre.**

Prénom : Nom :

Téléphone : Courriel :

Souhaite participer au concours des plus belles décorations de Noël :

☐ **Catégorie 1** : habitation décorée SANS illuminations

☐ **Catégorie 2** : habitation décorée AVEC illuminations

☐ Refuse la prise de photos de ses décorations

Fait à Pagny-sur-Moselle, le/..../.....

Signature :